

## Du logement rue Neuve

**Bruxelles** Le projet est porté par ProWinko, qui a aussi racheté l'ex-siège de CBC Grand-Place.

Redonner vie à la rue Neuve après 18h30, quand les commerces sont fermés et que les passants sont rentrés chez eux. Voilà l'un des objectifs de la Ville de Bruxelles, qui correspond au projet de ProWinko. En effet, le promoteur et investisseur immobilier a introduit une demande de permis comprenant du logement et du commerce (au rez-de-chaussée) pour les bâtiments néo-classiques situés aux numéros 108-112 rue Neuve, qui vient de recevoir un avis favorable en comité de concertation moyennant quelques petites adaptations. Ce groupe d'origine néerlandaise compte ne pas léser sur les moyens puisqu'il fait appel au bureau d'architecte Olivier Dwek, connu notamment pour ses rénovations de bâtiments où l'on trouve du commerce de luxe (le magasin Vuitton boulevard de Waterloo). *"Nous avons acheté sans avoir une idée précise de l'affectation. On a voulu sécuriser l'emplacement. Nous avons en effet renoncé à une demande de permis de bâtir. On veut renforcer le centre-ville. Nous avons fait appel à un très bon architecte"*, nous confirme Philip van Perlstein, responsable de ProWinko à Bruxelles.

### Hôtel place des Martyrs

ProWinko a fait parler de lui récemment en rachetant l'ancien siège de la banque CBC situé sur la Grand-Place. Le groupe dit toujours réfléchir sur les pistes d'affectation alors que l'échevin à l'urbanisme Geoffroy Coomans de Brachène (MR) nous a confirmé ne pas avoir connaissance d'un projet précis. *"ProWinko n'est pas venu nous voir"*, nous a-t-il expliqué. Cette transaction dont le prix n'a pas été précisé – on évoque 14 millions d'euros pour les quatre maisons – s'est faite après que deux groupes qui avaient envisagé d'en faire des hôtels eurent jeté l'éponge. Pour Geoffroy Coomans, il s'agit en tout cas d'une *"bonne nouvelle"*. *"Je préfère cela plutôt qu'un bâtiment qui reste vide."* Cela reste néanmoins, selon lui, un pari *"pas facile"* compte tenu des exigences urbanistiques (la Grand-Place est classée au patrimoine de l'Unesco).

Philip van Perlstein n'en dira pas plus. *"Nous avons acheté le bâtiment CBC sans avoir une idée précise de l'affectation. On a voulu sécuriser l'emplacement."*

Autre projet du centre-ville: Éric Cléton, le propriétaire français (mais résidant à Bruxelles) de l'hôtel Juliana à Paris et à Nice, a racheté un bâtiment à rénover place des Martyrs pour en faire un hôtel cinq étoiles. Les permis accordés précédemment est toujours valable.

Ariane van Caloen



Le nouveau quartier de Courbevoie prendra place au-dessus du Park&Ride de Louvain-la-Neuve.

## Début d'un gigantesque projet résidentiel à Courbevoie

**Louvain-la-Neuve** La première phase du mégachantier derrière l'Esplanade a débuté.

Dix ans qu'ils attendaient cela. Depuis 2008, les deux promoteurs privés Thomas&Piron et Besix Real Estate Development veulent donner vie au futur et dernier quartier de Louvain-la-Neuve. Le feu vert a officiellement été donné hier.

Nous sommes derrière le centre commercial l'Esplanade au-dessus du parking de dissuasion déjà construit ; 450 nouveaux logements y verront le jour.

Ce gigantesque projet se réalisera en plusieurs phases. *"La première consiste à construire cinq lots de logements avec, au total, 213 logements"*, précise Laurent Graas, directeur adjoint du développement chez Besix Red.

L'entrée du quartier, entre les futures rues de Courbevoie et de la Flèche, le long du nouveau parc, accueillera une première résidence de 13 appartements ainsi qu'un espace de services dans lequel seront installés, dans un premier temps, les bureaux de vente. *"60 % des logements sont déjà réservés !"* souligne Laurent Graas avant qu'Aubry Lefèbvre, admi-

nistrateur délégué de Thomas&Piron, enchaîne : *"Cet immeuble sera le premier immeuble multirésidentiel de Louvain-la-Neuve à offrir des logements répondant aux critères énergétiques passifs."*

### Les deuxième et troisième phases en cours d'étude

À côté, un second immeuble résidentiel offrira quant à lui 65 appartements de 1 à 3 chambres, ainsi qu'un commerce de proximité.

Le long du boulevard de Wallonie et de la rue Courbevoie, une autre résidence sera dédiée aux étudiants. Finis les communautaires construits dans les années 70 avec 8, 10 voire 12 chambres : ici, les promoteurs ont imaginé des communautaires pour cinq étudiants maximum ; 92 logements seront construits.

Un autre bloc se composera de 43 appartements, plutôt adressés à un public jeune et académique comme des jeunes chercheurs ou des doctorants. Enfin, à hauteur de la future passerelle où les premiers coups de pioche seront donnés en novembre, 36 unités pourront accueillir des personnes plus âgées.

Les deuxième et troisième phases sont toujours en cours d'étude. Des permis seront prochainement déposés pour atteindre, au total, 450 logements et 1 000 nouveaux habitants.

Ga. L.

## Une nouvelle fraude à la carte bancaire sévit dans la capitale

**Bruxelles** Le "card trapping" a déjà fait plusieurs dizaines de victimes.

Une nouvelle forme de fraude à la carte bancaire, appelée *card trapping*, a récemment été détectée dans des self banking notamment situés sur le territoire de la zone de police Montgomery (Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre), communique le parquet de Bruxelles.

Pas fondamentalement neuve en soi, cette technique est une variante du phénomène *shoulder surfing*.

Le principe ? Un auteur place une languette dite "collet marseillais" dans un terminal servant à des transactions bancaires. Il coupe le cache de discrétion du clavier numérique et enlève les autocollants Card Stop. Le client peut donc encore faire ses transactions sans problème. Un complice, présent sur place, occupe alors un autre terminal et observe le code secret formé par la victime...

Lorsque la victime veut retirer sa carte, celle-ci reste bloquée dans la machine. Dès que le client sort du self banking, les auteurs viennent récupérer la carte à l'aide du collet et ont

tout loisir de vider le compte de la malheureuse victime.

Ayant identifié le phénomène, les enquêteurs du service local de la zone de police en question *"ont investi du personnel et du temps pour s'y attaquer"*, toujours selon le parquet. Ils ont ainsi remarqué le manège de trois ressortissants roumains qui avaient réussi à soutirer de l'argent à plusieurs dizaines de victimes.

Interpellés, L.C., 32 ans, I.L., 39 ans et D.D., 36 ans, ont été mis à disposition du parquet de Bruxelles. Un juge d'instruction les a tous les trois placés sous mandat d'arrêt.

A.Ca.